

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 27 JUIN 2024
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2024-03-08- DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU
DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

DATE DE CONVOCATION : 20 JUIN 2024

DATE DE PUBLICATION : 1er JUILLET 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry (ayant la procuration de TAILLY Jérôme), CLAUDON Jean-Louis (ayant la procuration de PAYEUR Emmanuel), AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, VARIS Pierre, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de BONNIN Pierre), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de CARON Jean-François), LALANCE Corinne (ayant la procuration de MARIN Karine), SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, CHAPUIS Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Alde (ayant la procuration de CAULE Emeline), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), HEYOB Olivier (ayant la procuration de RIVET Lionel), ASSFELD LAMAZE Christine (ayant la procuration de ERDEM Olivier), BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), EZAROIL Fatima (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (présent à compter de la 2024-03-20), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	PICARD Denis, BONNIN Pierre, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent, RADER Audrey-Helen, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, ROSSO Michel, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, DEPAILLAT Bernard, CHENOT Tony, RIVET Lionel, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BONJEAN Myriam, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, CAULE Emeline.
<u>Avis de procuration :</u>	14 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD-LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	47 Présents du début à la 2024-03-19. 48 Présents de la 2024-03-20 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	61 Votants du début à la 2024-03-19. 62 Votants de la 2024-03-20 à la fin.

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2020-04-23 du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 accordant des délégations au Bureau,
Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises,
Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,
Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2020-04-23 susvisée. Ces décisions sont énumérées ci-après :

N°/date de la décision	Objet	Résumé
N°2024-09 11/04/2024	DEGREVEMENTS DE FACTURES D'EAU	Le Bureau valide les demandes de dégrèvement présentées ne rentrant pas dans les conditions d'application de la loi Warsmann et ayant fait l'objet d'un avis favorable du conseil d'exploitation.
N°2024-10 11/04/2024	RETROCESSION DE RESEAUX- LES BRASCOTTES CHAUDENEY	Après avis favorable de la commission eau-assainissement et du conseil d'exploitation, le Bureau valide, à compter du 1 ^{er} mai 2024, la rétrocession des réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et d'eau potable de l'aménagement du secteur « Les Brascottes » situé dans la commune de CHAUDENEY-SUR-MOSELLE.
N°2024-11 11/04/2024	ACTUALISATION DES TARIFS HORAIRES D'INTERVENTIONS DU ST2I	Le Bureau valide l'actualisation des tarifs horaires du ST2i, fixés par délibérations des 26 janvier 2017 et 19 décembre 2019, au regard de l'évolution des demandes des communes et des matériels mis à disposition.
N°2024-12 11/04/2024	CONVENTION POUR PRESTATIONS DE MENAGE AU SMGT	Le Bureau valide la signature de la convention de prestation de ménage assurée par un agent du ST2i dans les bureaux du siège du SMGT, ainsi que le tarif horaire de facturation (18.78 €/heure pour un agent, taux horaire brut chargé).
N°2024-13 11/04/2024	RATIOS PROMUS PROMOUVABLES	Le bureau communautaire valide les ratios de promotion requis pour permettre l'avancement de grade de neuf agents de la Communauté de Communes Terres Toulaises remplissant les conditions d'accès au grade supérieur, en application des textes réglementaires.
N°2024-14 11/04/2024	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	Dans le prolongement de la délibération n°2024-13, le Bureau valide l'avancement de grade des neuf agents concernés, remplissant les conditions d'ancienneté, ayant reçu l'aval de leur supérieur hiérarchique et dont la manière de servir est satisfaisante.
N°2024-15 18/04/2024	MOBILITES ACTIVES – BANDES CYCLABLES TOUL-ECROUVES TR. 1 – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT	Conformément au règlement d'intervention en faveur des mobilités actives, la CC2T a prévu de renouveler le marquage des bandes cyclables entre le pont SNCF de la gare de Toul et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) situé à Ecrouves (coût prévisionnel tranche 1 : 22 764,00 € HT). Le Bureau valide la demande de subvention auprès du CD 54, à hauteur de 30%.

N°2024-16 18/04/2024	MOBILITES ACTIVES – TRAVERSEE DE DOMMARTIN-LES-TOUL – DEMANDE DE SUBVENTION	Dans le cadre des travaux de voirie menés par la commune de Dommartin-les Toul pour sa traversée sur la RD400 (av. Gal Leclerc), des travaux de sécurisation des flux vélos sont prévus par la CC2T. Le Bureau valide le plan de financement relatif aux aménagements mobilités actives (estim. 223 550 €) entre le centre-ville et la sortie de ville (côté pôle commercial) et autorise le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Etat (25%), de la région Grand Est (25%) et du département de Meurthe et Moselle (30%).
N°2024-17 18/04/2024	MOBILITES – DÉFI « J'Y VAIS AUTREMENT »	L'objectif de ce défi, organisé du 13 au 31 mai 2024, est d'inciter au changement de comportements en matière de déplacement domicile-travail en privilégiant les modes alternatifs à l'automobile. Le Bureau valide l'octroi de la contribution au défi, « J'y vais autrement ! » pour le montant de 670 € à l'Association Initiatives Durables, structure porteuse de l'événement.
N°2024-18 18/04/2024	CONVENTION SAFER VIGIFONCIER	Dans le cadre du projet de requalification de la zone de Domgermain, l'accès à l'outil SAFER Vigifoncier permet à la collectivité de pouvoir intervenir sur une vente en cours afin d'acquérir éventuellement des terrains en vue de la compensation foncière liée à l'aménagement de la zone d'activité de Domgermain. Le Bureau valide la signature de la convention Vigifoncier avec la SAFER, pour un montant forfaitaire annuel de 900 € H.T
N°2024-19 18/04/2024	ADHESION SYLV'ACCTES	Le Pays Terres de Lorraine a été l'un des cinq lauréats de l'appel à projet de la Région Grand Est « Expérimentations Sylv'ACCTES », déployé via le Projet Sylvicole Territorial (PST) depuis 2022. Les actions mises en œuvre se font au profit des propriétaires de forêts communales et de forêts privées du territoire de la CC2T. Le taux de subvention pour des travaux forestiers atteint 50% HT pour les communes et 70% pour les propriétaires privés. Le coût d'adhésion à Sylv'ACCTES est de 4 000€. Afin de contribuer à cette dynamique territoriale vertueuse et dans le cadre des actions menées au titre du PCAET, le Bureau valide l'adhésion à Sylv'Acctes.
N°2024-20 23/05/2024	REQUALIFICATION ZAE DU PARC DE HAYE – DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT	Le dossier déposé par la SEBL Grand Est, aménageur de la ZAE, dans le cadre du fonds vert concerne les travaux suivants : restructuration de l'ancien site SERICA, démolition de bâtiments pour un montant global de 6 466 836 € HT Le Bureau valide la demande de subvention Fonds verts à hauteur de 13,30%.
N°2024-21 23/05/2024	ADMISSIONS EN NON VALEURS	Le Bureau valide l'admission en non-valeur de créances dont le recouvrement ne peut être effectué pour cause d'insolvabilité ou d'absence des débiteurs. Budget assainissement : 7967,23€ Budget eau : 2397.23€
N°2024-22 23/05/2024	CONVENTION RADIO DECLIC	Le Bureau valide la signature d'une convention de partenariat avec Radio Déclic, portant sur la diffusion d'informations relatives aux actions et projets menés par la CC2T. Cette convention donne lieu au versement d'une aide financière de 3 000 € par an sur présentation d'un document de synthèse dressant le bilan des prestations réalisées.
N°2024-23 23/05/2024	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS HABITAT	Le Bureau valide l'octroi de diverses subventions aux ménages selon le règlement prévu et l'attribution d'une subvention à la commune de LAGNEY pour des travaux de réhabilitation lourde de 2 logements communaux.

Mis en ligne le 01/07/2024 à 16h09

REÇU EN PREFECTURE

Le 01/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20240627-2024_03_08-

N°2024-24 30/05/2024	CONVENTION MULTI-PARTENARIALE POUR L'EXPLOITATION DE LA SOLUTION DE GENERATION DE CODE BARRES 2 D DE LA REGION GRAND EST - RECTIFICATIF	Cette délibération annule et remplace la délibération BU2022-40 proposée et voté en bureau du 15 décembre 2022 : une erreur sur le montant de la répartition financière des coûts prévisionnels de 2022 s'est glissée : il faut inscrire 85,55 € et non 85,51 €. Le Bureau valide ce nouveau montant.
N°2024-25 30/05/2024	GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE DE LAVAGE DES CONTENEURS	Le Bureau valide la passation d'un groupement de commandes avec la COVALOM pour le marché de prestations de service de lavage des conteneurs, dont CC2T sera le coordonnateur et assurera, à ce titre, le déroulement de la consultation, la signature des marchés et leur bonne exécution pour le compte du groupement.
N°2024-26 30/05/2024	RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ECHOGESTES	Depuis 2021, la CC2T s'appuie sur un partenariat avec l'association ECHOGESTES pour impulser les « Repair Café » en communes et animer des ateliers avec les scolaires sur la thématique de la réparation et du réemploi. La convention doit être renouvelée pour une durée de 2 ans, pour un maximum de 15 « repair café » et de 12 interventions en milieu scolaire et implique une participation financière maximale de 4 950 € TTC pour 2 ans. Le Bureau valide le renouvellement de cette convention.
N°2024-27 06/06/2024	DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES ANIMATIONS DES ENS	Comme chaque année, le Bureau valide les demandes d'accompagnement financier du Conseil Départemental 54 et de tout autre organisme susceptible de subventionner la CC2T (Agence de l'eau, Conseil Régional Grand Est, etc) pour la réalisation d'opérations de sensibilisation des scolaires et du grand public à la biodiversité sur les sites inter-communaux classés Espaces Naturels Sensibles.
N°2024-28 06/06/2024	DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES ENS SUR LES ACTIONS EN REGIE ET LES ETUDES, TRAVAUX ET AMENAGEMENTS	Comme chaque année, le Bureau valide les demandes d'accompagnement financier du Conseil Départemental 54 et de tout autre organisme susceptible de subventionner la CC2T (Agence de l'eau, Conseil Régional Grand Est, etc.) pour la réalisation d'opérations en régie concourant à la valorisation de la biodiversité sur les sites inter-communaux classés Espaces Naturels Sensibles (études, diagnostics, travaux en régie, outils de communication...)
N°2024-29 06/06/2024	CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) AVEC TOUL HABITAT SUR LE SECTEUR DE LA RUE DE LA LIBERTE A TOUL	Sur avis favorable du conseil d'exploitation, le Bureau approuve le projet de convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) relative à la desserte en eau potable de la rue de la Liberté à Toul entre la Communauté de Communes Terres Toulaises et l'Office Public Toul Habitat et autorise le Président à signer la convention de PUP.
N°2024-30 06/06/2024	DEMANDES DE SUBVENTIONS PLURI-ANNUELLES (2024-2025-2026) POUR L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 PELOUSES DU TOULOIS	Le Bureau autorise le président à solliciter l'accompagnement financier de la Région Grand Est dans le cadre du dossier Natura 2000-FR4100163 (Pelouses du Toulais) et signer les documents nécessaires correspondants.

Après cet exposé, le conseil communautaire prend acte de la présentation ci-dessus et déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

